

Direction Nationale du Tourisme

Division Etudes et Réglementation

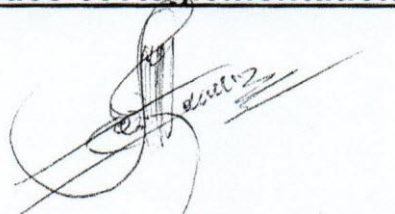
Conakry, le 21/01/2014

Inventaire des Dossiers Reçus

Agence de voyages ATTITUDE

1. Une demande manuscrite,
2. 4 photos d'identité en couleur,
3. Une copie de la Carte d'identité nationale,
4. 1 certificat de résidence,
5. Une copie d'immatriculation à l'APIP (RCCM),
6. Une attestation bancaire
7. Une copie de Contrat de location,
8. Une copie du Statuts enregistré et timbré,
9. Assurance des locaux
10. Une attestation de qualification professionnelle.

Chef de la Division
Etudes et Réglementation



L'intéressé